

ROM1BA

2015 - 2016

Bachelier en langues et lettres françaises et romanes,
orientation générale**A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français**Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **NON**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **OUI**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Langues, lettres et traductologie**Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**Code du programme: **rom1ba** - Cadre francophone de certification (CFC): 6**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	3
- Programme détaillé	4
- Programme par matière	4
- Liste des mineures et/ou approfondissements accessibles	7
- Prérequis entre cours	8
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	8
- Programme type	8
- ROM1BA - 1er bloc annuel	8
- ROM1BA - 2e bloc annuel	10
- ROM1BA - 3e bloc annuel	11
Informations diverses	13
- Conditions d'admission	13
- Pédagogie	15
- Evaluation au cours de la formation	15
- Mobilité et internationalisation	15
- Formations ultérieures accessibles	15
- Gestion et contacts	17

ROM1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Les études de philosophie, arts et lettres ouvrent l'esprit sur le monde. L'objectif est de vous offrir une formation générale rigoureuse associée à une spécialisation linguistique et littéraire.

Au terme du premier cycle, vous

- aurez acquis une solide culture générale, littéraire et historique ;
- aurez affûté vos capacités de rédaction et d'argumentation ;
- aurez développé votre sensibilité littéraire et serez capable de commenter et interpréter un texte poétique, narratif ou dramatique ;
- serez doté de puissants outils d'analyse de la langue ;
- aurez atteint un bon niveau, à l'oral et à l'écrit, de l'espagnol ou de l'italien.

Votre profil

Pour entamer les études de langues et lettres françaises et romanes, il n'est pas toujours nécessaire d'avoir déjà effectué un choix précis de métier ou de se destiner uniquement à l'enseignement. Un intérêt marqué pour la littérature et une curiosité pour la langue française et aussi pour les langues espagnole ou italienne sont aussi d'excellentes raisons pour se lancer dans l'aventure!

Votre futur job

Nos étudiants deviennent enseignants, libraires, journalistes, chercheurs, mais aussi, par exemple, délégués commerciaux, écrivains, directeurs de théâtre. On les rencontre également comme conseillers en multimédias et en communication, assistants de direction ou de production dans des maisons d'édition ou comme gestionnaires des ressources humaines en entreprise, etc.

Votre programme

Le bachelier vous offre

- une formation générale en philosophie, arts et lettres pour vous initier au travail universitaire : histoire, arts et civilisations, littératures européennes, méthodologie et pratique du discours universitaire ;
- une solide formation en sciences humaines: critique historique, sciences du langage, philosophie, etc. ;
- une étude des théories littéraires mise en pratique dans l'analyse des Œuvres et une connaissance étendue des textes de notre patrimoine littéraire ;
- une réflexion sur le langage et sur les langues romanes ;
- une importante dimension pratique (maîtrise du processus de rédaction);
- le choix entre l'étude de la langue et de la littérature espagnoles ou italiennes.

Une fois bachelier, vous poursuivrez votre formation par le Master en langues et lettres françaises et romanes.

ROM1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme de son cursus, le Bachelier en Langues et littératures françaises et romanes a développé une solide culture dans les principales disciplines de sa formation (linguistique et littérature). Il a acquis des concepts, des notions, des savoirs littéraires et linguistiques dans les domaines français et roman, qu'il est capable de mobiliser de manière aisée et pertinente dans ses réflexions, ses analyses et ses productions universitaires. Il dispose d'un ensemble d'outils de travail et d'une méthode d'étude autonome, grâce auxquels il pourra poursuivre sa formation au niveau du Master. Il a une bonne maîtrise écrite et orale de la langue française, et s'exprime couramment, à l'oral comme à l'écrit, dans la seconde langue romane (espagnol ou italien) prévue dans son cursus.

Grâce à sa formation, le Bachelier en Langues et littératures françaises et romanes est un individu curieux, ouvert à d'autres cultures et à d'autres savoirs des sciences humaines et capable de mener des recherches de manière autonome tant en linguistique qu'en littérature.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Spécifiquement en tant que bachelier en Langues et littératures françaises et romanes ,

1. Développer un savoir informé sur les disciplines principales de son cursus (linguistique et littérature) et se déplacer aisément entre leurs différents contenus, à partir des cadres et balises qu'il aura progressivement acquis.
2. Recourir de manière adéquate et rigoureuse au vocabulaire, aux notions et aux concepts propres à chacune de ces disciplines.
3. Mobiliser les savoirs acquis dans les différents domaines des sciences humaines, en vue d'analyser un fait, un document, un discours ou une problématique.
4. Maîtriser la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit, en vue de produire un discours de niveau universitaire et en vue d'analyser des textes littéraires et des corpus langagiers en français.
5. Maîtriser une des deux langues romanes prévues dans le cursus (espagnol ou italien), afin de s'exprimer couramment à l'oral et à l'écrit, principalement au sujet de l'étude de la langue et de la littérature, mais aussi afin d'analyser, sur la base de cette connaissance, des textes littéraires et des corpus langagiers en espagnol ou en italien.
6. Problématiser une question de recherche, à partir de l'observation de données linguistiques ou littéraires concrètes, et en vue de procéder à une analyse de celles-ci.
7. Manier les principales composantes du discours universitaire (bibliographie, problématique, méthodologie, pratiques d'analyse) acquises dans le cadre des enseignements de littérature et de linguistique, et valables pour les diverses disciplines des sciences humaines (philosophie, histoire, histoire de l'art).
8. Tresser des liens entre les différentes disciplines étudiées, afin de développer une vue globale de l'étude des langues et des littératures, et de stimuler une curiosité intellectuelle pour les sciences de l'homme dans leur diversité et complémentarité.

Comme tout bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres,

9. Maîtriser un socle de connaissances fondamentales dans les domaines de la philosophie, de l'histoire, de l'histoire de l'art, de l'archéologie et des littératures.
10. Maîtriser avec rigueur et efficacité les discours universitaires, tant sur le plan de la compréhension que sur celui de la rédaction.
11. Devenir acteur de sa formation : gérer de manière autonome son travail (définir les priorités, anticiper et planifier l'ensemble de ses activités dans le temps), faire preuve de recul critique sur ses propres acquis, ses méthodes d'apprentissage et ses productions et intégrer par soi-même de nouvelles connaissances, méthodologies et compétences.
12. Mobiliser les compétences et savoirs disciplinaires acquis pour développer des attitudes d'ouverture à l'interculturalité, d'engagement citoyen et de positionnement critique vis-à-vis de soi-même, de la société, et des savoirs.
13. Communiquer à l'oral et à l'écrit de façon claire, cohérente, argumentée et avec aisance sur des sujets d'ordre général ou relatifs au domaine d'études dans au moins une langue moderne (anglais, néerlandais ou allemand).
14. Démontrer une connaissance et une compréhension critique de savoirs approfondis dans la (les) discipline(s) relative(s) à son choix de mineure.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale totalise 180 crédits répartis en trois blocs annuels (3 x 60 crédits). Il comporte une orientation majeure de 150 crédits et une mineure de 30 crédits.

Trois axes composent l'**orientation majeure** du programme de bachelier :

- (1) une **formation générale** à différentes matières en **sciences humaines** (critique historique, arts et civilisations, approche comparée des littératures européennes, méthodologie et pratique du discours universitaire, langues modernes et anciennes, philosophie, sciences du langage, logique et argumentation, sciences religieuses);
- (2) une introduction aux **langues et lettres françaises et romanes** (histoire littéraire, théorie de la littérature, explication de textes [ancien et moyen français ; roman, poésie et théâtre de langue française], littérature francophone de Belgique, grammaire française, linguistique française [approches synchronique et diachronique], linguistique romane, littérature générale et comparée);
- (3) une formation pratique à la **communication (orale et écrite)** dans une langue romane (espagnol ou italien).

La première année du programme de premier cycle s'ouvre sur un quadrimestre comportant notamment des cours de la formation générale communs à tous les programmes de bachelier de la faculté. Cette initiation commune aux domaines de l'histoire, l'histoire de l'art, la littérature et la maîtrise du discours universitaire offre un socle d'apprentissages de base.

Dès le deuxième quadrimestre de la première année, les cours spécifiques à la discipline occupent l'essentiel de la formation.

Ensuite, l'étudiant poursuit son orientation majeure tout en étant invité à ouvrir ses horizons intellectuels et professionnels par le choix d'une mineure de 30 crédits, qu'il peut prendre soit dans une autre discipline de la faculté soit dans une autre faculté de l'Université moyennant d'éventuels prérequis prévus par les organes de gestion de ces programmes.

ROM1BA Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Bloc
annuel
1 2 3

o Majeure (150 crédits)

o Formation générale (32 crédits)

La plupart des cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre de la première année de bachelier sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres.

o LFIAL1120	Méthodologie et pratique du discours universitaire	Olivier Depré, Jean-Louis Dufays (coord.), Françoise Van Haepere	7.5h+30h	4 Crédits	1q	x			
o LFIAL1130	Approche comparée des littératures européennes	Paul Deproost, Erica Durante (coord.), Guido Latre, Hubert Roland	30h	3 Crédits	1q	x			
o LFIAL1140	Arts et civilisations	Marco Cavalleri, Alexander Streitberger (coord.), Brigitte Van Wymeersch	30h	3 Crédits	1q	x			
o LFIAL1150	Fondements historiques de la civilisation occidentale I : Antiquité et Moyen-Age	Paul Bertrand, Françoise Van Haepere	30h	3 Crédits	1q	x			
o LFIAL1160	Fondements historiques de la civilisation occidentale I : Temps modernes et époque contemporaine	Paul Servais, Laurence Van Ypersele (coord.)	30h	3 Crédits	1q	x			
o LFIAL1330	Littérature générale et comparée : méthodes et pratiques	Sophie Dufays (suppléante Erica Durante), Erica Durante, Michel Lisse (suppléante Erica Durante)	30h	3 Crédits	2q				x
o LFIAL1430	Critique historique	Laurence Van Ypersele	30h+10h	4 Crédits	2q	x			
o LFIAL1530	Introduction aux sciences du langage	Philippe Hambye, Anne-Catherine Simon	30h	3 Crédits	2q	x			
o LFIAL1610	Introduction à la philosophie	Jean-Michel Counet	37.5h	4 Crédits	2q	x			

o Un cours parmi : (2 crédits)

⊗ LTECO1210	Questions de sciences religieuses : lectures bibliques	Geert Van Oyen	15h	2 Crédits	1q				x
⊗ LTECO1220	Questions de sciences religieuses : Christianisme et questions de sens	Jean Leclercq	15h	2 Crédits	1q				x
⊗ LTECO1230	Questions de sciences religieuses : questions d'éthique	Emil Piront	15h	2 Crédits	2q				x

o Langue et littérature françaises (18 crédits)

o LROM1100	Histoire de la littérature française du Moyen Âge au 17e siècle	Olivier Delsaux (suppléante Tania Van Hemelryck), Agnès Guiderdoni, Tania Van Hemelryck	45h	5 Crédits	2q	x			
------------	---	---	-----	-----------	----	---	--	--	--

						Bloc annuel		
						1	2	3
○ LROM1111	Analyse et maîtrise de la grammaire française	Michel Francard	7.5h +22.5h	4 Crédits	1q	x		
○ LROM1112	Introduction aux études de langues et littératures françaises et romanes : courants, concepts et méthodes	Mattia Cavagna, Jean-Louis Dufays, Philippe Hambye (coord.)	30h+7.5h	4 Crédits	2q	x		
○ LROM1160	Explication de textes : poésie de langue française	Laurent Robert (supplée Damien Zanone), Damien Zanone	30h +22.5h	5 Crédits	2q	x		

o Littérature française (32 crédits)

○ LROM1200	Histoire de la littérature française de 1700 à 1850	Damien Zanone	45h	5 Crédits	2q		x	
○ LROM1230	Explication de textes médiévaux : ancien français	Craig Baker (supplée Mattia Cavagna), Mattia Cavagna	30h+7.5h	4 Crédits	2q		x	
○ LROM1260	Explication de textes : roman de langue française 🟡	Vincent Engel	30h+7.5h	4 Crédits	1q		x	
○ LFIAL1550	Théorie de la littérature	Jean-Louis Dufays, Michel Lisse	30h+7.5h	4 Crédits	1q		x	
○ LROM1300	Histoire de la littérature française de 1850 à l'époque contemporaine 🟡	Vincent Engel	30h	3 Crédits	2q			x
○ LROM1330	Explication de textes médiévaux : moyen français 🟡	Mattia Cavagna	30h	4 Crédits	1q			x
○ LROM1360	Explication de textes : théâtre de langue française 🟡	Pierre Piret	30h	4 Crédits	1q			x
○ LROM1523	Littérature francophone de Belgique	Pierre Piret	30h	4 Crédits	2q			x

o Linguistique française (9 crédits)

○ LROM1221	Linguistique française I : analyses du français contemporain 🟡	Anne-Catherine Simon	30h+15h	5 Crédits	1q		x	
○ LROM1222	Linguistique française II : approche historique 🟡	Philippe Hambye	30h+7.5h	4 Crédits	2q		x	

o Linguistique et langue françaises (13 crédits)

○ LROM1311	Linguistique romane : étymologie, histoire, politique 🟡	Philippe Hambye	30h	3 Crédits	1q			x
○ LROM1321	Analyse et pratique de l'écrit argumenté	Erica Durante (supplée Damien Zanone), Damien Zanone	15h+15h	4 Crédits	1q			x
○ LROM1331	Linguistique française III : des mots au discours 🟡	Cédric Fairon, Anne-Catherine Simon	45h	6 Crédits	1 + 2q			x

o Études hispaniques ou italiennes

L'étudiant choisit les études hispaniques ou italiennes.

⌘ Langue espagnole (33 crédits)

○ LESPA1802	Espagnol compréhension de textes 🟡	Paula Lorente Fernandez	60h	4 Crédits	1 + 2q		x	
○ LESPA2412	Espagnol - Communication interactive 🟡	Begona Garcia Migura, Paula Lorente Fernandez	30h	3 Crédits	1 ou 2q			x
○ LFIAL1740	Fundamentos del español moderno I	Barbara De Cock	22.5h +22.5h	5 Crédits	1q	x		
○ LROM1531	Los mitos literarios españoles de la Edad media al Siglo de Oro. 🟡	Sophie Dufays (supplée Geneviève Fabry), Geneviève Fabry	30h	4 Crédits	1q			x

						Bloc annuel		
						1	2	3
○ LROM1534	Civilización del mundo hispánico: de la Edad media al Siglo de Oro 🟡	Barbara De Cock (supplée Geneviève Fabry), Geneviève Fabry	15h	3 Crédits	1q		x	
○ LROM1537	El cuento hispanoamericano del siglo XX: recorrido histórico y temático 🟡	Geneviève Fabry	30h+15h	4 Crédits	2q		x	
○ LROM1741	Fundamentos del español moderno II	François Degrande, Geneviève Fabry	30h+15h	5 Crédits	2q	x		
○ LROM1743	Introducción al análisis lingüístico de corpus en español 🟡	Barbara De Cock	30h+15h	5 Crédits	1q		x	

⊗ Langue italienne (33 crédits)

○ LFIAL1750	Fondamenti dell'italiano moderno I	Costantino Maeder	15h+30h	5 Crédits	1q	x		
○ LITAL2412	ITALIEN - Communication interactive 🟡	Laura Scarpa	30h	3 Crédits	2q			x
○ LITAL1800	ITALIEN - Notions approfondies et pratique de l'Italien moderne 🟡	Laura Scarpa	60h	4 Crédits	1 + 2q		x	
○ LROM1541	L'età aurea della letteratura italiana: da Dante a Tasso e Metastasio 🟡	Costantino Maeder	30h+15h	4 Crédits	1 + 2q		x	
○ LROM1542	Percorsi tematici nella letteratura italiana: dal XIX secolo a oggi 🟡	Costantino Maeder	15h+15h	4 Crédits	1 + 2q			x
○ LROM1544	Civiltà dell'Italia dell'età aurea: dal Medioevo al Barocco 🟡	Mattia Cavagna, Matteo Martelli (supplée;e Mattia Cavagna)	15h	3 Crédits	1q		x	
○ LROM1751	Fondamenti dell'italiano moderno II	Costantino Maeder	15h+30h	5 Crédits	2q	x		
○ LROM1753	Analisi linguistica e letteraria di testi italiani moderni 🟡	Christophe Georis, Costantino Maeder	30h+15h	5 Crédits	1 + 2q		x	

o Langue et littérature latines (8 crédits)

○ Un cours parmi (5 crédits)

Le cours LFIAL1181 est accessible aux étudiants qui ont suivi dans les 4 dernières années de l'enseignement secondaire 4 heures de latin par semaine, ou qui réussissent un test d'orientation en début d'année. Les étudiants qui ne remplissent pas ces conditions suivent le cours LFIAL1180.

⊗ LFIAL1180	Initiation au latin	Alain Meurant	30h+30h	5 Crédits	1q	x		
⊗ LFIAL1181	Langue et textes latins I <i>Pour les exercices, 15 heures, choix entre latin classique ou latin médiéval.</i>	Eric Delaissé, Paul Deproost (coord.)	30h+15h	5 Crédits	1q	x		

○ Un cours parmi (3 crédits)

⊗ LFIAL1280	Langue et textes latins : prose 🟡	N.	30h	3 Crédits	1q	⊖	x	
⊗ LFIAL1281	Langue et textes latins : poésie 🟡	Paul Deproost	30h	3 Crédits	1q	⊕	x	

o Travail de fin de cycle (5 crédits)

○ LROM1350	Travail de fin de cycle 🟡	N.		5 Crédits	1 + 2q			x
------------	---------------------------	----	--	-----------	--------	--	--	---

o Mineure (30 crédits)

Après la réussite de sa première année de premier cycle, l'étudiant choisit une mineure dans les programmes de la Faculté ou de l'Université, moyennant d'éventuels prérequis prévus par les organes de gestion de ces programmes.

○	Première partie de la mineure	N.		15 Crédits			x	
○	Deuxième partie de la mineure	N.		15 Crédits				x

LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

L'étudiant est invité à ouvrir ses horizons intellectuels et professionnels par le choix d'une mineure de 30 crédits, qu'il choisit librement dans la liste ci-dessous; l'accès à certaines mineures est soumis au respect de conditions d'admission.

Il répartira les 30 crédits de cours de la mineure de manière à totaliser, avec les activités de la majeure, les 60 crédits de son programme annuel.

Tout étudiant qui souhaite être conseillé dans son choix de mineure est invité à s'adresser au Conseiller aux études : [Fiorella Flamini](#).

- > Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-lanti100i>]
- > Mineure en culture et création [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-lcucr100i>]
- > Mineure en culture scientifique [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-lcusc100i>]
- > Mineure en droit (accès) [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-ladrt100i>]
- > Mineure en droit (ouverture) [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-lodrt100i>]
- > Mineure en économie (ouverture) [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-loeco100i>]
- > Mineure en esprit d'entreprendre [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-lmpme100i>]
- > Mineure en études allemandes (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-lalle100i>]
- > Mineure en études anglaises (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-langl100i>]
- > Mineure en études de genre [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-lgenr100i>]
- > Mineure en études européennes [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-leuro100i>]
- > Mineure en études hispaniques (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-lhisp100i>]
- > Mineure en études italiennes (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-lita100i>]
- > Mineure en études littéraires [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-llitt100i>]
- > Mineure en études médiévales [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-lmedi100i>]
- > Mineure en études néerlandaises (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-lneer100i>]
- > Mineure en gestion (initiation) [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-lgesa100i>]
- > Mineure en histoire [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-lhist100i>]
- > Mineure en histoire de l'art et archéologie [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-larke100i>]
- > Mineure en information et communication (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-lcomu100i>]
- > Mineure en langue arabe et civilisation de l'Islam [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-lisla100i>]
- > Mineure en langue et société chinoises [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-lchin100i>]
- > Mineure en langues et cultures orientales: Bible, Orient Chrétien, Inde [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-lori100i>]
- > Mineure en linguistique [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-lling100i>]
- > Mineure en musicologie [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-lmusi100i>]
- > Mineure en philosophie [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-lisp100i>]
- > Mineure en sciences de la population et du développement [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-lsped100i>]
- > Mineure en sciences humaines et sociales [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-lhuso100i>]
- > Mineure en sciences politiques [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-lspol100i>]
- > Mineure en sociologie et anthropologie [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-lsoca100i>]
- > Mineure en théologie [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-ltheo100i>]

(*) Ce programme fait l'objet de critères d'accès

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Un document [prerequis-2015-rom1ba.pdf](#) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;
- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCL, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCL [en cliquant ICI](#).

PROGRAMME TYPE

ROM1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
- Au choix
- Activité non dispensée en 2015-2016
- Activité cyclique non dispensée en 2015-2016
- Activité cyclique dispensée en 2015-2016
- Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Majeure

o Formation générale

La plupart des cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre de la première année de bachelier sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres.

<input type="radio"/> LFIAL1120	Méthodologie et pratique du discours universitaire	Olivier Depré, Jean-Louis Dufays (coord.), Françoise Van Haepelen	7.5h+30h	4 Crédits	1q
<input type="radio"/> LFIAL1130	Approche comparée des littératures européennes	Paul Deproost, Erica Durante (coord.), Guido Latre, Hubert Roland	30h	3 Crédits	1q
<input type="radio"/> LFIAL1140	Arts et civilisations	Marco Cavalieri, Alexander Streitberger (coord.), Brigitte Van Wymeersch	30h	3 Crédits	1q
<input type="radio"/> LFIAL1150	Fondements historiques de la civilisation occidentale I : Antiquité et Moyen-Age	Paul Bertrand, Françoise Van Haepelen	30h	3 Crédits	1q
<input type="radio"/> LFIAL1160	Fondements historiques de la civilisation occidentale I : Temps modernes et époque contemporaine	Paul Servais, Laurence Van Ypersele (coord.)	30h	3 Crédits	1q
<input type="radio"/> LFIAL1430	Critique historique	Laurence Van Ypersele	30h+10h	4 Crédits	2q
<input type="radio"/> LFIAL1530	Introduction aux sciences du langage	Philippe Hambye, Anne-Catherine Simon	30h	3 Crédits	2q
<input type="radio"/> LFIAL1610	Introduction à la philosophie	Jean-Michel Counet	37.5h	4 Crédits	2q

o Langue et littérature françaises

○ LROM1100	Histoire de la littérature française du Moyen Âge au 17e siècle	Olivier Delsaux (supplée Tania Van Hemelryck), Agnes Guiderdoni, Tania Van Hemelryck	45h	5 Crédits	2q
○ LROM1111	Analyse et maîtrise de la grammaire française	Michel Francard	7.5h +22.5h	4 Crédits	1q
○ LROM1112	Introduction aux études de langues et littératures françaises et romanes : courants, concepts et méthodes	Mattia Cavagna, Jean-Louis Dufays, Philippe Hambye (coord.)	30h+7.5h	4 Crédits	2q
○ LROM1160	Explication de textes : poésie de langue française	Laurent Robert (supplée Damien Zanone), Damien Zanone	30h +22.5h	5 Crédits	2q

o Études hispaniques ou italiennes

L'étudiant choisit les études hispaniques ou italiennes.

⊗ Langue espagnole

○ LFIAL1740	Fundamentos del español moderno I	Barbara De Cock	22.5h +22.5h	5 Crédits	1q
○ LROM1741	Fundamentos del español moderno II	François Degrande, Geneviève Fabry	30h+15h	5 Crédits	2q

⊗ Langue italienne

○ LFIAL1750	Fondamenti dell'italiano moderno I	Costantino Maeder	15h+30h	5 Crédits	1q
○ LROM1751	Fondamenti dell'italiano moderno II	Costantino Maeder	15h+30h	5 Crédits	2q

o Langue et littérature latines**o Un cours parmi**

Le cours LFIAL1181 est accessible aux étudiants qui ont suivi dans les 4 dernières années de l'enseignement secondaire 4 heures de latin par semaine, ou qui réussissent un test d'orientation en début d'année. Les étudiants qui ne remplissent pas ces conditions suivent le cours LFIAL1180.

⊗ LFIAL1180	Initiation au latin	Alain Meurant	30h+30h	5 Crédits	1q
⊗ LFIAL1181	Langue et textes latins I <i>Pour les exercices, 15 heures, choix entre latin classique ou latin médiéval.</i>	Eric Delaissé, Paul Deproost (coord.)	30h+15h	5 Crédits	1q

ROM1BA - 2e bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2015-2016

⊕ Activité cyclique dispensée en 2015-2016

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2015-2016

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Majeure**o Littérature française**

○ LROM1200	Histoire de la littérature française de 1700 à 1850	Damien Zanone	45h	5 Crédits	2q
○ LROM1230	Explication de textes médiévaux : ancien français	Craig Baker (supplée Mattia Cavagna), Mattia Cavagna	30h+7.5h	4 Crédits	2q
○ LROM1260	Explication de textes : roman de langue française ■	Vincent Engel	30h+7.5h	4 Crédits	1q
○ LFIAL1550	Théorie de la littérature	Jean-Louis Dufays, Michel Lisse	30h+7.5h	4 Crédits	1q

o Linguistique française

○ LROM1221	Linguistique française I : analyses du français contemporain ■	Anne-Catherine Simon	30h+15h	5 Crédits	1q
○ LROM1222	Linguistique française II : approche historique ■	Philippe Hambye	30h+7.5h	4 Crédits	2q

o Études hispaniques ou italiennes

L'étudiant choisit les études hispaniques ou italiennes.

⊗ Langue espagnole

○ LESPA1802	Espagnol compréhension de textes ■	Paula Lorente Fernandez	60h	4 Crédits	1 + 2q
○ LROM1534	Civilización del mundo hispánico: de la Edad media al Siglo de Oro ■	Barbara De Cock (supplée Geneviève Fabry), Geneviève Fabry	15h	3 Crédits	1q
○ LROM1537	El cuento hispanoamericano del siglo XX: recorrido histórico y temático ■	Geneviève Fabry	30h+15h	4 Crédits	2q
○ LROM1743	Introducción al análisis lingüístico de corpus en español ■	Barbara De Cock	30h+15h	5 Crédits	1q

⊗ Langue italienne

○ LITAL1800	ITALIEN - Notions approfondies et pratique de l'Italien moderne ■	Laura Scarpa	60h	4 Crédits	1 + 2q
○ LROM1541	L'età aurea della letteratura italiana: da Dante a Tasso e Metastasio ■	Costantino Maeder	30h+15h	4 Crédits	1 + 2q
○ LROM1544	Civiltà dell'Italia dell'età aurea: dal Medioevo al Barocco ■	Mattia Cavagna, Matteo Martelli (supplée Mattia Cavagna)	15h	3 Crédits	1q
○ LROM1753	Analisi linguistica e letteraria di testi italiani moderni ■	Christophe Georis, Costantino Maeder	30h+15h	5 Crédits	1 + 2q

o Langue et littérature latines**o Un cours parmi**

⊗ LFIAL1280	Langue et textes latins : prose ■	N.	30h	3 Crédits	1q ⊙
⊗ LFIAL1281	Langue et textes latins : poésie ■	Paul Deproost	30h	3 Crédits	1q ⊕

o Mineure

Après la réussite de sa première année de premier cycle, l'étudiant choisit une mineure dans les programmes de la Faculté ou de l'Université, moyennant d'éventuels prérequis prévus par les organes de gestion de ces programmes.

○	Première partie de la mineure	N.		15 Crédits	
---	-------------------------------	----	--	------------	--

ROM1BA - 3e bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2015-2016

⊕ Activité cyclique dispensée en 2015-2016

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2015-2016

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Majeure**o Formation générale***La plupart des cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre de la première année de bachelier sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres.*

○ LFIAL1330	Littérature générale et comparée : méthodes et pratiques ■	Sophie Dufays (supplée Erica Durante), Erica Durante, Michel Lisse (supplée Erica Durante)	30h	3 Crédits	2q
-------------	--	--	-----	-----------	----

o Un cours parmi :

⊗ LTECO1210	Questions de sciences religieuses : lectures bibliques	Geert Van Oyen	15h	2 Crédits	1q
⊗ LTECO1220	Questions de sciences religieuses : Christianisme et questions de sens	Jean Leclercq	15h	2 Crédits	1q
⊗ LTECO1230	Questions de sciences religieuses : questions d'éthique	Emil Piront	15h	2 Crédits	2q

o Littérature française

○ LROM1300	Histoire de la littérature française de 1850 à l'époque contemporaine ■	Vincent Engel	30h	3 Crédits	2q
○ LROM1330	Explication de textes médiévaux : moyen français ■	Mattia Cavagna	30h	4 Crédits	1q
○ LROM1360	Explication de textes : théâtre de langue française ■	Pierre Piret	30h	4 Crédits	1q
○ LROM1523	Littérature francophone de Belgique	Pierre Piret	30h	4 Crédits	2q

o Linguistique et langue françaises

○ LROM1311	Linguistique romane : étymologie, histoire, politique ■	Philippe Hambye	30h	3 Crédits	1q
○ LROM1321	Analyse et pratique de l'écrit argumenté	Erica Durante (supplée Damien Zanone), Damien Zanone	15h+15h	4 Crédits	1q
○ LROM1331	Linguistique française III : des mots au discours ■	Cédric Fairon, Anne-Catherine Simon	45h	6 Crédits	1 + 2q

o Études hispaniques ou italiennes*L'étudiant choisit les études hispaniques ou italiennes.***⊗ Langue espagnole**

○ LESP2412	Espagnol - Communication interactive ■	Begona Garcia Migura, Paula Lorente Fernandez	30h	3 Crédits	1 ou 2q
○ LROM1531	Los mitos literarios españoles de la Edad media al Siglo de Oro. ■	Sophie Dufays (supplée Geneviève Fabry), Geneviève Fabry	30h	4 Crédits	1q

⊗ Langue italienne

○ LITAL2412	ITALIEN - Communication interactive ■	Laura Scarpa	30h	3 Crédits	2q
○ LROM1542	Percorsi tematici nella letteratura italiana: dal XIX secolo a oggi ■	Costantino Maeder	15h+15h	4 Crédits	1 + 2q

o Travail de fin de cycle

○ LROM1350	Travail de fin de cycle ■	N.		5 Crédits	1 + 2q
------------	---------------------------	----	--	-----------	--------

o Mineure

Après la réussite de sa première année de premier cycle, l'étudiant choisit une mineure dans les programmes de la Faculté ou de l'Université, moyennant d'éventuels prérequis prévus par les organes de gestion de ces programmes.

o	Deuxième partie de la mineure	N.	15 Crédits
---	-------------------------------	----	------------

ROM1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Conditions générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande (ce titre ne dispense pas de l'examen de maîtrise de la langue française), par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites au plus tard le 14 juillet 2015 au [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

Ces deux titres ne dispensent néanmoins pas d'office de l'examen de maîtrise de la langue française.

- 8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Condition particulière

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

Examen de maîtrise de la langue française

Nul ne peut être admis aux épreuves d'une année d'études de premier cycle s'il n'a fait la preuve d'une [maîtrise suffisante de la langue française](#).

Conditions spéciales

- **Accès aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte.

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- **Accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

- **Accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

- **Accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

- **Accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

Remarque : les étudiants désireux de s'inscrire au grade de **bachelier en médecine** doivent se soumettre au préalable à un [test d'orientation](#).

PÉDAGOGIE

La première année du programme de bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale comporte une formation facultaire commune et une formation disciplinaire.

La formation commune comporte des cours généraux (histoire, littérature, arts et civilisations, méthode, philosophie...) qui sont donnés par des équipes d'enseignants. Ils sont accompagnés de travaux pratiques et d'un monitorat qui assurent une intégration des différents apprentissages transversaux. La formation commune dispensée au premier quadrimestre permet aussi une éventuelle réorientation vers un autre programme de bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres, au terme de la session de janvier (moyennant l'accord du conseil d'orientation).

Les cours disciplinaires occupent l'essentiel de la formation dès le deuxième quadrimestre de la première année. Au cours de celle-ci, un tutorat assure l'accompagnement des étudiants néophytes par des étudiants plus chevronnés dans la discipline.

Tout au long de son cursus de bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale, l'étudiant est confronté à des dispositifs pédagogiques variés et adaptés aux différents objectifs d'apprentissage : cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires. Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, gestion pédagogique, partage et évaluation collective de travaux).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les examens portant sur les cours dits de compétences communicatives visent à tester des performances, c'est-à-dire l'utilisation pratique de la langue dans des situations significatives, qui témoigneront des niveaux de compétence atteints par les étudiants.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Le programme de bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale, offre la possibilité aux étudiants d'accomplir une partie de leur formation à l'étranger ([Erasmus](#) , [Mercator](#)).

Nombreux partenariats internationaux : [voir à la page : https://www.uclouvain.be/280052](#)

Informations pratiques pour les étudiants FIAL entrants : <https://www.uclouvain.be/280048.html>

Pour plus de renseignements : erasmus-in-fial@uclouvain.be

Informations pratiques pour les étudiants FIAL partants : <https://www.uclouvain.be/17371.html>

Pour plus de renseignements : erasmus-out-fial@uclouvain.be

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Situation du programme dans le cursus

Ce programme de bachelier donne directement accès, sans prérequis, au [Master \[120\] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale](#), au [Master en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale \[60.0\]](#) ainsi qu'au [Master en langues et lettres françaises et romanes, orientation français langue étrangère \[120.0\]](#).

Autres formations accessibles au terme du programme

Des masters UCL (généralement orphelins) sont largement accessibles aux diplômés bacheliers UCL. Par exemple le [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#) (accès direct pour tout bachelier) ou le [Master \[120\] en sciences des religions](#) (accès pour tout bachelier moyennant compléments de formation).

Le bachelier en langues et lettres françaises et romanes peut aussi avoir accès à d'autres masters organisés à l'UCL moyennant le respect des prérequis détaillés dans les conditions d'admission de ces programmes.

Le tableau ci-dessous détaille quelle mineure, suivie dans le cadre du programme de bachelier, peut éventuellement faciliter l'accès à certains masters.

Accès direct sans prérequis

Mineure en linguistique	>	Master [120] en linguistique	Accès direct
Mineure en musicologie	>	Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation	Accès direct

		musicologie ou Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie	
(URL inconnue)	>	Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation orientales ou Master [60] en langues et lettres anciennes, orientation orientales	Accès direct
Mineure en langues et cultures orientales: Bible, Orient Chrétien, Inde	>	Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation orientales ou Master [60] en langues et lettres anciennes, orientation orientales	Accès direct à condition d'avoir suivi la même langue orientale (Langue A) tout au long du programme de la mineure
Mineure en études néerlandaises Mineure en études allemandes	>	Master [120] en langues et lettres modernes, orientation générale ou Master [60] en langues et lettres modernes, orientation générale ou Master [120] en communication multilingue	L'étudiant inscrit à son programme de master le français et la langue germanique étudiée dans le cadre de sa mineure Dans ce cas, le choix de deux langues (une langue romane et une langue moderne non-romane) à étudier est laissé à la discrétion de l'étudiant (autrement dit, la langue choisie comme mineure peut remplacer une des deux langues du programme de bachelier, sans aucun autre requis préalable).
Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome		Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation orientales ou Master [60] en langues et lettres anciennes, orientation orientales	Accès direct à condition d'avoir suivi dans la mineure, au moins trois cours de langues orientales et deux cours de civilisation sur l'Égypte et le Proche-Orient antiques
Mineure en études européennes		Master [120] en études européennes	Accès direct

Accès moyennant des enseignements supplémentaires

(URL inconnue)	>	Master [120] en langues et lettres anciennes et modernes ou Master [60] en langues et lettres anciennes et modernes	Accès direct moyennant 15 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master
Mineure en philosophie	>	Master [120] en philosophie ou Master [60] en philosophie ou Master [120] en éthique	Accès direct moyennant 15 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master
Mineure en histoire version B	>	Master [120] en histoire ou Master [60] en histoire	Accès direct moyennant 15 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master
Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome		Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation orientales ou Master [60] en langues et lettres anciennes, orientation orientales	Accès direct moyennant des enseignements supplémentaires (15 crédits maximum) et à condition d'avoir suivi les cours suivants dans la mineure : les cours LGLOR1142, LGLOR1143, LGLOR1241, un cours d'explication d'auteurs latins et les deux cours de littérature latine
Mineure en histoire de l'art et archéologie		Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale	Accès moyennant maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme du master. Voir Conditions complémentaires d'accès

Mineure en études grecques		Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation classiques	Accès moyennant maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme du master. Voir Conditions complémentaires d'accès
		Master [60] en langues et lettres anciennes, orientation classiques	Accès moyennant maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme du master. Voir Conditions complémentaires d'accès

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité de la structure FIAL

Sigle	FIAL	
Dénomination	Faculté de philosophie, arts et lettres	
Adresse	Place Blaise Pascal 1 bte L3.03.11 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 48 50 - Fax 010 47 20 53	
Site web	https://www.uclouvain.be/fial	
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)	
Faculté	Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)	
Mandats	Philippe Hiligsmann Béregère Bonduelle	Doyen Directeur administratif de faculté

Commissions de programme	Commission de programme en histoire de l'art et archéologie (ARKE) Ecole de philosophie (EFIL) Commission de programme en langues et littératures anciennes (GLOR) Commission de programme en histoire (HIST) Commission de programme en langues et littératures modernes et anciennes (LAFR) Commission de programme en linguistique (LING) Commission de programme en langues et littératures modernes (LMOD) Louvain School of Translation and Interpreting (anc. Marie Haps) (LSTI) Commission de programme en communication multilingue (MULT) Commission de programme en langues et littératures françaises et romanes (ROM) Commission de programme en sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC) Commission de programme en arts du spectacle (THEA)
--------------------------	--

Responsable académique du programme : [Pierre Piret](#)

Jury:

Président : [Paul Deproost](#)

Secrétaire : [Tania Van Hemelryck](#)

3e membre du jury restreint : [Anne-Catherine Simon](#)

Personnes de contact

Conseillère aux études : [Fiorella Flamini](#)